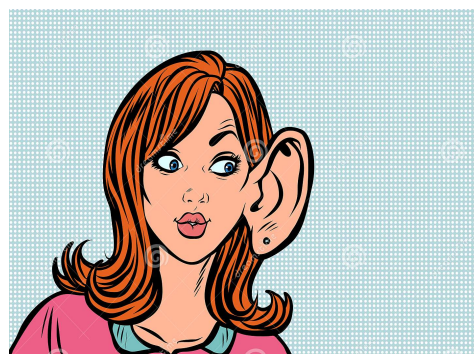


# Le variant phonique

Dans notre village on a retrouvé le plaisir de la liberté : plus de masques dans la rue, plus de demi visages que l'on croise, retour du pastis et des copains à la terrasse, on est vraiment sortis du tunnel. Finalement, ce n'est pas si sûr, voici que se profile un nouvel ennemi : le variant Indien ou Delta qui représente 30% des contaminations en France et risque de venir gâcher notre été. On n'a pas fini de parler du variant !



Nous avons découvert toutes sortes de variants dans le domaine virologique. Mais il en existe d'autres, moins connus, comme le variant phonique dont nous allons parler. Il affecte tout individu qui présente, pour une raison quelconque, une sensibilité qui sort des normes habituelles de la population dont il est issu. Il est présent dans le domaine de l'audition où certains bruits sont identifiés et pas d'autres, ce qui peut devenir une gêne. Les villageois de notre quartier ne sont pas épargnés par ce phénomène. Le CIQ a été sollicité sur des cas de nuisances phoniques qui, en réalité, provenaient de quelques individus victimes de ce variant dans le domaine acoustique.

Un exemple frappant concerne les habitants proches du nouveau parking angle Boulevard RABATAU et rue Jean-Baptiste REBOUL. Il est venu remplacer la friche nauséabonde d'une vieille usine abandonnée, envahie par les mauvaises herbes, les débris de toutes sortes, devenue un repaire de rats et un dépotoir du quartier, ainsi qu'un immeuble insalubre souvent squatté. Le Maire de Secteur Lionel ROYER-PERREAUT, soucieux d'éradiquer les îlots insalubres, les atteintes à la propreté et à l'esthétique de notre village, n'a pas lésiné sur la réalisation de cet ouvrage. Attentif au bien-être des riverains qui passe par un environnement agréable, il a tenu à mettre en évidence l'importance des arbres et des végétaux dans l'environnement. A la demande du CIQ, qui avait souligné l'impact du bruit pour les résidents, il a opté pour la réalisation d'un écran végétal fait de bambous pour réduire l'effet sonore. Ce parking, conforme aux promesses, en transformant la friche en un lieu d'attraction, suscite l'adhésion de tous les riverains ou presque tous...

Quelques personnes isolées, atteintes du variant phonique, se sont plaintes de la gêne sonore occasionnée par la destruction de l'usine abandonnée. Elles n'ont pas alors hésité à rencontrer le Maire des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements. Curieuse réaction quand on sait qu'aujourd'hui plus de 7 millions de personnes reconnaissent avoir au moins une déficience auditive soit 11,2 % des Français et que, dans notre cas de figure, une petite minorité fait état d'une acuité acoustique hyperdéveloppée. Le CIQ, respectueux de tous, se devait de vérifier cette gêne en quantifiant ladite nuisance à l'aide d'un sonomètre. Le niveau sonore extérieur a été mesuré auprès de trois immeubles proches du parking. Les résultats ont mis en évidence que les intensités étaient en dessous des 60 décibels et même proches des 50 décibels pour les résidents de l'immeuble se plaignant du bruit. Bien évidemment, une mesure à l'intérieur de l'appartement serait venue limiter le son de 30 %.

Le constat est sans appel. Toutefois, l'intensité d'un bruit ne doit pas être confondu avec le ressenti personnel qui peut être plus marqué chez les personnes hyper sensibles, porteuses d'un variant phonique leur faisant percevoir des bruits que d'autres n'entendent pas. Une sensation normale pour la majorité peut constituer une gêne pour une catégorie manifestant une acuité sélective.

Nous sommes nombreux à nous plaindre des bruits que nous subissons au quotidien, spécialement en ville. Il faut accepter tous les sons supportables et indispensables qu'il s'agisse des cloches, des coqs qui chantent dans le parc du XXVI<sup>ème</sup> Centenaire. Il s'agit de réagir de manière « raisonnable » et tolérer une petite dose de désagréments inhérents à la vie urbaine. Il n'est pas souhaitable d'en arriver à une ville silencieuse, débarrassée de ses scories sonores où ne resteraient que

de « bons sons » comme les chants d'oiseaux généralement audibles à la campagne. Une telle ville nous obligerait, en effet, à réviser bon nombre de nos comportements ordinaires.

Quant à vouloir dresser un mur de pierres pour atténuer le son en supprimant le mur végétal, c'est oublier que l'espace public urbain ne se compose pas uniquement d'une juxtaposition de bulles privatives, hermétiques les unes aux autres. Continuons à partager le même espace sonore.

Ce modus vivendi qu'une petite minorité frappée du variant phonique conteste revient à reproduire la pièce de théâtre de SHAKESPEARE : « **Beaucoup de bruit pour rien** ».

J.C LE GALL